

Objectif Transition

A M. le ministre du redressement productif

Par l'octroi du permis d'exploitation attribué à la société Rexma près de la commune de Saül en Guyane française, vous venez de démontrer votre haut intérêt pour le développement de la Guyane.

Soucieux d'élargir les perspectives de la filière aurifère, je vous invite à aller plus loin dans votre logique.

Cette petite commune de Saül perdue en pleine forêt amazonienne ne doit absolument pas devenir ce village gaulois, résistant aux attraits de l'or.

Certes ces habitants si peu nombreux s'organisent autour du parc amazonien qui par sa charte tente de valoriser et préserver un espace, un écosystème, un tourisme vert. Il s'agit là d'une attitude pour le moins irresponsable face à la crise économique que nous subissons.

Je vous invite donc à agir afin d'envisager au plus vite de nouveaux permis d'exploitation, de réactiver le projet Iamgold et de songer à la venue d'investisseurs étrangers comme Mittal.

Il y a aussi nécessité à reconsidérer la pertinence du parc Amazonien qui par ses missions et son étendue limite considérablement tout espoir de voir en Guyane une industrie forte et polluante à souhait.

On perdra une partie de la biodiversité nationale et mondiale mais ce sera pour les autochtones une opportunité à sortir de traditions « bien vieillottes ».

Il ne s'agit M. Le ministre que de quelques préconisations qui permettront à la Guyane de sortir de son « enfer vert » et de devenir l'Eldorado non pas de la population mais de quelques multinationales soucieuses comme nous le savons tous de notre bien être.

Veillez recevoir Monsieur le ministre, l'expression de mes sincères salutations.

M. Dubos Franck